

**COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023**

L'an 2023, le 12 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal, convoqué le 6 avril 2023, s'est légalement réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hubert JOLLIET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 19

Étaient présents : Hubert JOLLIET, Marc SEVIN, Nadine JOVENIAUX, Claude PELLETIER, Catherine LEGRAND, Christophe BAZILLE, Claude GAGNEPAIN, Brigitte BLAIN, Jean-Marc RIQUET, Stéphanie GAUTHIER, Emmanuelle TICOT, Didier HOARAU, Vanessa FURET, Yoann ROBIN, Augustin-Marie CAUCHOIS, Lucille DUVALLET, Jean-Luc CHARRON, Dominique LORCET, Béatrice PRÉVOST

Pouvoirs : 3

Approbation du dernier procès-verbal :

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2023.

2023-024 – LogemLoiret : accord de principe sur la garantie financière de prêts

A l'unanimité, le Conseil Municipal **donne** un accord de principe sur la garantie financière des prêts nécessaires à l'opération « Rénovation thermique et réhabilitation des 56 logements – Rue du 8 mai 1945 », soit 750 000 € pour la commune de Chevilly.

2023-025 – Adoption du règlement scolaire et modification des tarifs

A l'unanimité, le Conseil Municipal **adopte** le règlement intérieur du restaurant scolaire communal ; **dit** que le règlement entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 ; **autorise** le Maire à signer ce règlement.

2023-026 – Prise en charge financière du coût de formation PSC1 pour les jeunes de 12 à 17 ans fréquentant la Maison des jeunes

A l'unanimité, le Conseil Municipal **décide** de prendre en charge, pour les jeunes de 12 à 17 ans qui fréquentent la Maison des jeunes, le coût de la formation PSC1 à hauteur de 80 %.

Fait à Chevilly, le 18 avril 2023

Le Secrétaire de séance,
Didier HOARAU



Le Maire,
Hubert JOLLIET

